

Certifié conforme
l'originalSigné par Syndie PAGNON
Le 19 nov. 2025Signed with
Universign doc_J6gL
tx_w88MLWVv7mO7

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	182 271	87 857	94 414	24 584
		Autres immobilisations corporelles	17 201	12 676	4 525	4 381
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL		199 473	100 533	98 939
	Immobilisations financières ^{2a}	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
	TOTAL					
Total de l'actif immobilisé			199 473	100 533	98 939	28 966
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	11 862		11 862	776
	TOTAL		11 862		11 862	776
	Avances et acomptes versés sur commandes					185
	Créances ^{3a}	Clients et comptes rattachés	12 306		12 306	22 939
		Autres créances	12 045		12 045	19 006
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL		24 352		24 352
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	129 856		129 856	94 712	
TOTAL		129 856		129 856	94 712	
Charges constatées d'avance			5 046		5 046	
Total de l'actif circulant			171 117		171 117	137 620
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			370 591	100 533	270 057	166 586
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 7 622)	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	74 484	74 484
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	36 179	36 179
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	60 497	36 179
	Situation nette avant répartition	179 546	119 048
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	179 546	119 048
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	71 900	18 301
	Emprunts et dettes financières divers (3)	7	7
	Total	71 908	18 309
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 835	19 226
	Dettes fiscales et sociales	14 766	10 001
Produits constatés d'avance	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	18 602	29 228
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	90 511	47 537
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	270 057	166 586
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	55 543	12 603
	à moins d'un an	34 967	34 933
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

SARL ADPS

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2023





Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2	Immobilisations corporelles	3
	Augmentations.....	3
	Diminutions	3
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	4
2.1.4	Créances	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Capitaux propres	6
2.2.2	Dettes financières et autres dettes	7
3	Informations relatives au compte de résultat.....	8
4	Impôt sur les bénéfices.....	8



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	87,804	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	2,422	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-



2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	80,282	20,252	-	-	-	100,534
Financières	-		-		-	-
TOTAL	80,282	20,252	-	-	-	100,534



2.1.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		12,306	12,306	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		1,880	1,880	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	10,166	10,166	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		5,047	5,047	-	
TOTAL		29,399	29,399	-	



2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	7,622	-	-	7,622
Primes, réserves et écarts	75,246	-	-	75,246
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	36,180	24,318	-	60,498
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	119,049	24,318	-	143,367

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 500 parts de 15.24 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	59,250	13,365	45,885	-
- A + d'1 à l'origine	12,651	2,993	9,659	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	3,835	3,835	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	5,358	5,358	-	-
Impôts sur les bénéfices	8,241	8,241	-	-
TVA	1,168	1,168	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	8	8	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	90,511	34,967	55,544	-



ADPS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 105 Rue Croix Jean de France
60650 VILLIERS-SAINT-BARTHELEMY
434 052 064 RCS PONTOISE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 60 497,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	60 497,56 euros
A titre de dividendes aux associés	57 500,00 euros
Soit 115,00 euros par part	
Le solde	2 997,56 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 113 661 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 57 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux

global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du [Date complète de l'AGO Annuelle]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance